

Projet pédagogique : Orchestre A l'école

Contexte :

Ce projet répond à 3 objectifs :

- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire,
- développer et renforcer leur pratique artistique,
- favoriser un contact direct avec les artistes, les œuvres et les lieux d'art et de culture.

Comme le prévoit le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, « l'école donne aux élèves une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution. »

Cet orchestre travaillera autour d'une esthétique : la musique celtique. Il sera constitué de guitares, de flûtes à bec et de violons ; le projet ne nécessite pas de pré-requis vocal ni instrumental, théorique ou culturel, il privilégie l'oralité; il permet à des élèves de jouer d'un instrument en groupe pour susciter leur motivation. En outre, cet atelier fédèrera l'éducation nationale, la municipalité et la communauté d'Agglomération et permettra un maillage du territoire.

Modalités d'organisation :

Les classes concernées sont celles de CE2 de Mme Baby avec 22 élèves en 2021-2022 et de Mr Marie avec 23 élèves en 2021-2022, puis les mêmes groupes classe en CM1 puis CM2.

Les enseignants seront musiciens au sein de l'orchestre à l'école.

Les séances auront lieu dans le gymnase attenant à l'école et deux salles du centre de loisir chaque lundi matin de 9h à 12H00 (1h30 par classe). La mairie pourvoira la salle dédiée aux tutti en chaises suffisantes.

Chaque répétition hebdomadaire sera partagée en trois temps :

- 1 temps d'ateliers en petits groupes avec la 1^{ère} classe
- 1 temps de tutti
- 1 temps d'ateliers en petits groupes avec la seconde classe

Evaluation :

Une attention particulière sera portée :

- aux résultats scolaires (avant et après la mise en place de l'orchestre) en prenant en compte la moyenne de la classe, le taux de redoublement, l'évaluation en fin de CM2,
- à l'attitude en classe et dans l'enceinte de l'école,
- à l'attitude envers l'école,
- à l'ambition,
- à l'estime de soi,
- aux rapports sociaux,
- à la confiance envers les autres,
- à l'attitude dans le cadre du projet et face au dispositif proposé.

Ce projet doit favoriser l'interdisciplinarité et permettre d'associer des disciplines différentes : la littérature, l'éducation artistique...

Il doit permettre de prendre en compte la progression individuelle de l'élève, l'évolution de ses comportements (savoirs-être) dans l'orchestre et ses progrès quant à la compréhension des langages musicaux (savoirs, savoirs-faire).

Le but est de conduire les élèves à se produire régulièrement, enjeu moteur dans l'évaluation du dispositif : des représentations publiques de l'orchestre dans le cadre d'évènements particuliers mais également des rencontres avec d'autres partenaires comme l'orchestre à cordes du conservatoire ou encore des associations musicales du territoire. Ces valorisations deviendront alors un vecteur actif capable d'emporter différentes matières scolaires.

A long terme, nous souhaitons que ce projet permette à l'élève de développer une pratique dépassant le cadre et le temps scolaire au service de la réussite scolaire et de son développement personnel.